

26.09.2019 - 08:45 Uhr

Urgences sur les autoroutes : le TCS sensibilise aux couloirs de secours



Bern (ots) -

Chaque année, plus de 1'500 accidents ont lieu sur les autoroutes suisses, provoquant des embouteillages et rendant difficile le passage des véhicules d'urgence en intervention. Le TCS s'engage donc pour plus de sécurité sur les autoroutes en sensibilisant les usagers de la route à créer systématiquement un couloir de sécurité, afin d'aider l'arrivée des secours.

En 2018, 1682 accidents sur les autoroutes ont nécessité l'intervention d'un véhicule de secours selon l'OFROU. Le véhicule doit parfois parcourir plusieurs kilomètres de bouchons et ralentissements avant d'arriver sur le lieu de l'accident, car de nombreux usagers de la route ne savent pas comment se comporter dans de telles situations d'urgence.

Pour sensibiliser les conducteurs à adopter le bon comportement en cas d'accident sur les autoroutes et sauver ainsi des vies humaines, le TCS a équipé une centaine de voitures de sa Patrouille d'un autocollant d'avertissement. Il s'agit des véhicules de la TCS Patrouille actifs principalement sur autoroute.

Le bon réflexe

Afin de libérer un passage pour les véhicules de secours, le conducteur est tenu de laisser un couloir central entre les colonnes des véhicules. Ainsi, il est important d'enclencher les feux de détresse et de se ranger spontanément sur le côté afin de montrer l'exemple et créer un couloir de secours.

Si l'autoroute comporte deux voies dans la même direction, il faut laisser un passage entre les deux voies de circulation. Si l'autoroute compte trois voies, les véhicules sur la voie la plus à gauche serrent à gauche, tous les autres serrent à droite pour dégager un couloir de secours. En serrant sur les bords, il faut veiller dans la mesure du possible à ne pas empiéter sur la bande d'arrêt d'urgence. Dans les tunnels, la bande d'arrêt d'urgence est souvent inexistante. Il convient dans ce cas de se ranger au plus près du bord de la chaussée.

Priorité aux véhicules d'urgence

Les véhicules d'urgence à feux bleus et avertisseurs à deux sons alternés sont prioritaires. Il peut s'agir

d'ambulances, de véhicules de la police, des pompiers et de la douane. Tous les conseils concernant le comportement à adopter sur les autoroutes sont disponibles sur : <https://www.tcs.ch/fr/tests-conseils/conseils/regles-de-circulation/autoroutes.php> <https://www.tcs.ch/fr/tests-conseils/conseils/regles-de-circulation/vehicules-urgence.php>

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 076 553 82 39,
laurent.pignot@tcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100832943> abgerufen werden.